

Numéro 3 - 13 février 2018

L'édito

« L'État est notre serviteur et nous n'avons pas à en être les esclaves », déclarait l'auguste Albert Einstein. Voilà qui résumerait à merveille le dessein des ministres, tant la revendication qu'exprime la première partie de la phrase se conquiert en luttant contre les objections de la seconde. C'est bien l'État qui constitue le nœud, problématique ou salvateur, dans lequel se coulent la plupart des débats autour des décrets. Rendrait-il vraiment la presse plus libre? Notre alimentation serait-elle plus écologique et plus responsable sous ses « auspices »? La mobilité gagnerait-elle à compter davantage sur lui? La recherche scientifique sur le génome, enfin, et surtout son application, pourraient-elles sans risque être mises sous sa tutelle?

Toujours le doute revient, les espoirs flanchent et la suspicion se répand. Les débats généraux du lundi, enchaînant sur une seule après-midi l'examen des quatre décrets, ont laissé un hémicycle épuisé, fumant de cogitations et transpirant d'ardeur. Ces empoignades politiques donnèrent à voir des Ministres bataillant avec leurs opposantes, au premier rang desquelle's se trouvaient les redoutables cheffes de groupe. Se menant mutuellement la vie dure, infligeant avec fougue, de part et d'autre, le tranchant impérieux de leurs arguments affutés, iels ont fait s'agiter bien des mains. Mais l'essentiel des paroles ont bien sûr été proférées par la députation, dans cette arène de l'hémicycle où commencent à poindre les fragmentations latentes : si les mitigé·e·s sont nombreux ses, des camps nets se dessinent et cherchent à se rallier les indécis-e-s.

La journée la plus intense est cependant pour aujourd'hui. En commission, les paroles devront désormais laisser place aux actes : la rédaction des amendements et leur vote s'avèreront décisifs pour donner – en principe – une plus grande force aux décrets. Peutêtre, à cette fin, serait-il utile de se pencher sur ce fameux spectre qui hante les débats, et qui, à les

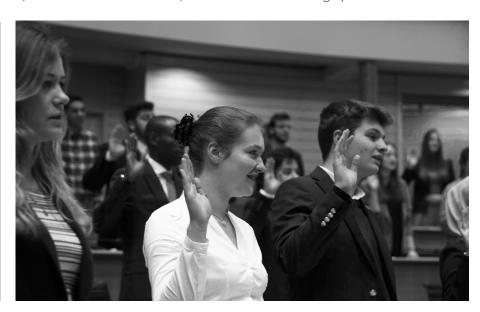
en croire, puise son horreur dans le passé et ses espoirs dans le futur : l'État. Mais est-il vraiment question d'en revenir à une gestion étatique, purement et simplement? Le terme de « communisme » est-il un tant soit peu pertinent? À utiliser ce mot, ou surtout ses connotations maladroites davantage que sa dénotation conceptuelle, afin d'étourdir ses adversaires, ne compromet-on pas la discussion en la court-circuitant à travers des catégories floues?

Espérons que l'Etat, suite à la chambre d'amendements, soit rendu à son principe public. Espérons que, d'opposant conceptuel au domaine privé, il n'en devienne pas son revers tout aussi insatisfaisant : au-delà de la propriété privée et de la propriété étatique, il reste sans doute à penser... le commun, non en tant que « chose commune déterminée », mais en tant que principe politique d'institution des choses communes. Cet État repensé à nouveaux frais suffira-t-il, cependant? Rien n'est moins sûr...`

Rédigé par Laurent Backaert

Sommaire

Kiss & PJ	2
La caricature du jour	2
La vie PJ	3
Media et information	4
Alimentation et agriculture	6
Mobilité	7
Egalité des chances	8
Hommage aux vieux	9
Les brèves péjigoniennes	10
L'écholérique	11
Cartes blanches	11



Kiss & PJ!

Pour Lucas:

Malgré tous les défauts que j'entends au fur et à mesure sur toi, j'ai envie de te connaître plus. Quand tu arrives en-dessous du perchoir, ça fait boum boum boum et le bâton du drapeau du Parlement se dresse très durement. Le petit mot d'hier n'étais pas un fake...;)

Aperçu : le député Gwakerere demandant à la cheffe de groupe De Brouwer son numéro de téléphone car il désire mieux la rencontrer ...

Affaire à suivre!

J'aimerais transpercer ton coeur comme ton hallux transperce ta chaussette. J'ai hâte que tu me donnes ta chaussette comme Harry Potter a donné sa chaussette à Doby. J'arracherai ton coeur comme l'agriculture arrache ses carottes. A très bientôt ma petite carotte craquante

(j'aurais bien dit ma petite saucisse dégoulinante mais tu es vegan).

Si tu es tombé·e sur l'amour de ta vie et que tu tiens à le faire savoir, sois téméraire et envoie-nous ta plus belle déclaration au 0498/74.23.97 ou dépose-la dans la Kiss&Pj Box!

La caricature du jour



L'équipe presse! 2.0



Julie Delvigne

Ici l'une de vos deux talentueuses photographes du Parlement Jeunesse. Je suis fière d'avoir l'honneur d'immortaliser vos plus belles têtes. Etudiante en Bac 2 à l'IHECS, j'aimerais être journaliste d'investigation afin de démanteler la corruption. C'est grâce à la photographie que l'on peut faire prendre conscience des problématiques importantes se déroulant en Péjigonie. C'est par le choc des photos que l'on marque les esprits. À la prochaîne!

Par erreur, la description de Julie n'a pas été publiée dans l'Écho de hier! La metteuse en page s'en excuse grandement et promet que cela ne se répètera plus <3

La vie PJ

Bons baisers internationaux

À l'heure à laquelle nos ministres sonnent le glas de la mondialisation à long terme, l'Écho a décidé de remettre, le temps d'un article, les pendules à l'heure d'aujourd'hui. S''il est plaisant de croire à l'échec de la sacrosainte dictature de la balance commerciale, il ne faut pas oublier, aussi étonnant que cela puisse paraître, que notre société ne se fonde pas uniquement sur ces valeurs économiques, mais également, sur des êtres humains. Êtres humains, croyez-moi ou non, faisant de notre monde un monde vivant et en perpétuelle évolution. Or en Péjigonie, notre quotidien est construit de ces échanges, qui plus est lorsqu'ils sont enrichis de panoramas d'ailleurs. En voici, cher es lecteur trice s, l'illustration, recueillie chez nos député e s les plus dépaysé e s.







Nitikar (25 ans, Battambang, Cambodge)

Comment as-tu entendu parler du Parlement Ieunesse et de ce magnifique pays qu'est la Péjigonie?

N : Grâce à la coopération du Parlement du Cambodge et du Parlement Wallonie-Bruxelles. Dans ce cadre, ce dernier a publié une annonce disant qu'il cherchait à inviter une délégation cambodgienne. Cette annonce a été diffusée à travers les universités du pays, ce qui m'a permis de poser ma candidature malgré que j'aie fini mon master en droit des affaires et fiscalité.

Quel élément t'a donné envie de postuler?

N : Le fait que je sois francophone, que j'aie terminé mes études depuis un moment. Tous les éléments étaient réunis pour que je puisse profiter de cette opportunité en tant que « jeune ».

Quelles sont les différences que tu as relevées entre le système de ton pays et celui de Péjigonie?

N : Ce n'est pas si différent dans le sens où l'on a la même organisation législative ; les députés participent aussi à l'élaboration des textes de loi.

Que penses-tu du système démocratique péjigonien? N: C'est un bon système, je suis pour.

Que penses-tu des décrets débattus?

N : C'est intéressant car les sujets débattus ici ne sont pas tous les mêmes qu'au Cambodge. Par exemple le décret sur l'égalité des chances ou bien sur la mobilité, ça n'a rien à voir avec nos préoccupations.

Que penses-tu retirer de cette expérience?

N: J'espère pouvoir monter une organisation semblable au Parlement Jeunesse afin d'encourager les jeunes cambodgiens à débattre et à participer à la démocratie.



Lauren (18 ans, Louisiane, US)

Comment as-tu entendu parler du parlement jeunesse et de ce magnifique pays qu'est la Péjigonie ? L: J'en ai été informée grâce au COFODIL (Conseil Pour Le Développement Du Français en Louisiane).

Quel élément t'a donné envie de postuler?

L : Etant donné que je fais des études internationales, j'ai été tout naturellement intéressée par cette action.

Quelles sont les différences que tu as relevées entre le système de ton pays et celui de Péjigonie?

L : Notre système est basé sur un sénat composé d'une part des Républicains et d'autre part des Démocrates. Ces partis sont davantage ancrés dans le clivage gauche-droite qu'ici, il en est d'ailleurs de même en ce qui concerne la religion.

Que penses-tu du système démocratique péjigonien?

L : Oh j'adore ! Ce système nous implique et nous fait participer aux prises de décision, on est davantage écouté par le gouvernement.

Que penses-tu des décrets débattus?

L : Je pense que les décrets sont réalistes. Je veux dire par là que les idées maîtresses derrière les décrets sont réellement plausibles et intéressantes.

Que penses-tu retirer de cette expérience?

L: Une meilleure approche du travail en équipe ; on travaille AVEC les autres, et ce, qu'on soit pour ou contre leur avis. J'aime beaucoup cette idée d'un système où l'on peut rencontrer des avis contraires aux nôtres et où l'on doit communiquer pour élaborer des solutions.

Média et information

Collectivisation des médias : négociations musclées en prévision?



Dimanche soir, les membres de la commission média et information se sont réunis pour se rencontrer et faire connaissance avec le décret (ndlr : sur la collectivisation du pouvoir médiatique) qui mobilisera leur attention pour les prochaines sessions. Le projet du Ministre Filori Gago fut ainsi passé en revue et exposé aux questions de la députation. Cette mise au point, qui se voulait exclusivement technique, n'a posé aucun problème au ministère qui a patiemment répondu à toutes les interrogations. Les amendements seront, quant à eux discutés mardi, toujours sous la présidence de Mr Osmani avec l'attention spéciale de Mr le député Belhouari, dernièrement élu rapporteur de la commission.

La compréhension garantie, c'est maintenant vers les enjeux de fond que se tournent les parlementaires. Les questions se développent, comme en témoigne une personne attachée à la commission : celle-ci fait part à l'Echo de son questionnement concernant la distinction entre les faits et ce que l'on appelle les « fake news », les informations mensongères. Le fonctionnement de la hiérarchisation du tri de l'information est-il légitime, se demande-t-elle ? Une évolution réflexive, c'est ce dont ont pu témoigner hier les échanges de l'assemblée. De fait, pour l'occasion, l'hémicycle a vibré sous les ondes d'un dé-

bat général énergique : retour sur quelques-uns de ces ricochets.

La présentation du décret au perchoir par le ministre annonce la couleur : d'entrée de jeu, le flot dynamique, véloce témoigne d'une assurance ou d'une pugnacité que sauront à peine calmer les invitations au calme de la Présidence. Une fois le décret planté les réactions ne se font plus attendre.

Dans le camp des contestataires nous retenons notamment l'intervention du deuxième vice-président Samuel Desguin pour lequel l'indépendance médiatique par la nationalisation ne le serait pas tant puisque d'un maître (le marché), on passerait à deux maîtres : « le marché et l'état ». Poursuivant ironiquement sur la pertinence du nouveau conseil institué en service publique, il fait miroiter la crainte de voir le « lecteur » se transformer en « électeur » à cause de la nouvelle donne de financement. Ce dernier aspect. rappelons-le, occupe une importance particulière dans le décret puisqu'il vise à affranchir les médias des publicités. Les contraintes pesant sur les médias déficitaires sont sujettes à certaines réserves (dont pressions qui pourraient peser sur les médias à ce sujet) : le député Labrosse se montre sceptique à cet égard : « il n'y a plus de médias rentables ». Il en profite pour rappeler que les médias novateurs devraient être sujets à un régime d'exception puisqu'ils pourraient avoir du mal à démarrer... la question des contraintes trop rigoureuses pesant sur la formation journalistique est aussi abordée. Une proposition du député Gil Josse visait un système de tirage au sort des citoyen.ne.s afin de les inciter à devenir de meilleurs citoyens, faisant écho à un reproche sur la trop grande confiance en l'intérêt citoyen pour l'information. Enfin, quelques nœuds problématiques soulevés par le député Abderrahim : la tournure sociale des dispositifs prévus dans le décret qui pourrait hiérarchiser le social, la difficulté d'opérer une césure nette sur la différence entre les médias d'information et de divertissement et la crainte d'une autorité intellectuelle de façon globale.

En faveur de ce décret nous retenons des réactions comme celle de Mme la députée Fadia Boukhlouf qui précise qu'on ne se situerait pas dans le cadre d'une pensée unique puisque « l'information n'est jamais neutre », mais qu'il s'agirait bien d'une régulation. Mme la cheffe de groupe Maëlle De Brouwer rappelle quant à elle que dans une démocratie l'Etat n'est pas le diable et que les médias d'information ne devraient pas proposer de publicité. En s'attardant sur la nationalisation plutôt que sur l'institutionnalisation, ne courrait-on pas le risque de lâcher la proie pour l'ombre? C'est l'avis du troisième vice-président, Mr Amimi. Des idées qui se croisent en ce sens avec la cheffe de la majorité Mme Hallet pour qui l'important serait que les médias adhèrent à la mission de rendre la vraie information pertinente : il reste à savoir, rappelle-t-elle, comment combiner la liberté d'expression totale et l'information véridique, objective. Beaucoup d'avis mitigés portaient sur le souci de précision, de poser des balises à la réflexion. La réplique du ministre réaffirme la part démocratique du décret et reprend des éclaircissements avant de se déclarer ouvert à certains amendements.

Un retour spécial sur la position de la cheffe de groupe de l'opposition, Mme Chéima Atia : un appel à une position modérée. Il convient, selon elle, d'éviter toute tendance rétrograde. Perdre le libéralisme, c'est risquer de perdre une façon de construire sa pensée face à l'opposition. La diversité des avis et la compétitivité ne font peutêtre pas perdre autant de qualité à l'information : peut-être l'émulation jouerait-elle en sa faveur. De surcroît, la perspective d'une dérive dictatoriale, même de loin, invite à la méfiance, « Un grand nombre d'amendements sont donc attendus au tournant de ce décret, avertit-elle. Le rôle du conseil est notamment à préciser, qu'il s'agisse de la durée d'un mandat ou de la composition du conseil (ndlr : référence aux fonctionnaires désignés par le ministre) » Sans être un refus net au projet ministériel, l'opposition lance plutôt un appel prudent à la modération.

Quelques mots autour de la controverse autour de l'emploi du terme fake news, des faits « alternatifs » de ce que l'on appelle désormais l'ère de la post-vérité (post-truth era). La rigueur sémantique a effectivement toute son importance dans un débat qui concerne précisément la rigueur de l'information : « On parle de fake news quand une information mensongère est produite et diffusée de manière délibérée . », le terme est devenu fréquemment employé depuis sa réinterprétation par l'administration Trump mais suscite des réactions. Le Washington Post, notamment, propose « d'enterrer le concept au motif qu'il serait vidé de son sens » (allusion à la tendance trumpiste à manipuler l'accréditation des sources à son profit). L'idée de faits alternatifs désigne l'expression utilisée par la (encore) nouvelle communication de la maison blanche pour couvrir les mensonges du porte-parole sur l'importance de la participation de la foule à l'investiture présidentielle. La post-vérité est un concept défini dans The Oxford Dictionary comme renvoyant généralement à « une période durant laquelle les faits objectifs ont moins d'influence sur le façonnement de l'opinion que l'appel aux émotions et aux croyances individuelles ». Pour ce qui nous concerne plus directement : deux journées riches en idées qui promettent encore beaucoup mieux pour la suite.











ALIMENTATION ET AGRICULTURE



Alimentation et agriculture

En Péjigonie, le peuple ne demande plus du pain... mais des bananes!

Les débats de cet après-midi ont été grandement marqués par une opposition farouche de nombre des député es à limiter leur liberté gustative. Vraisemblablement attaché·e·s aux bons vins de nos réputés voisins, ces dernier es ne manifestent pas un grand enthousiasme lorsqu'il s'agit de se rabattre sur les quelques viticultures péjigoniennes.

Il est vrai qui si moultes aliments aujourd'hui exportés sont susceptibles d'être produits localement, la météo péjigonienne étant ce qu'elle est, la production de certaines denrées, devrait s'avérer compliquée à opérer.

Craignant une unification culinaire ennuyeuse, la cheffe de groupe Eloïse Moutquin ne veut pas d'une Péjigonie sans exotisme... mais à quel prix?

Cette fameuse liberté est en effet souvent considérée comme un droit acquis. Mais qu'en est-il des générations futures, que nous risquons de priver de la liberté de goûter notamment au chocolat, comme le gourmand secrétaire François Tempels a tenu à souligner.

Par ailleurs, certain·e·s député·e·s se sont inquiété·e·s de ne pas pouvoir profiter des mêmes denrées au sud qu'au nord du pays. Qu'ils/elles soient rassuré·e·s, ils/ elles pourront bien déguster leurs croquettes de crevettes au milieu des forêts du sud puisque le décret stipule bien une distribution des productions sur l'ensemble du pays.

Point de vue économique, à l'heure du dumping social, la mesure de suppression de plusieurs milliers d'établissements alimentaires fait rugir. Madame la Ministre a cependant rappelé de garder à l'esprit que les supermarchés seront remplacés par des magasins coopératifs, structures qui auront besoin de main d'œuvre. Par ailleurs, les secteurs de l'artisanat et de l'agriculture seront également créateurs d'emplois dans la mesure où la production nécessaire sera entièrement relocalisée en Péjigonie. Reste à voir si ces réaffectations seront suffisantes à l'ensemble des péjigonien nes en quête d'un nouveau gagne-pain.

Côté écologique, ça urge! Nos député e s ont fait la sourde oreille pendant de longues (et précieuses ?) années et aujourd'hui, alors que 1700 chercheurs lancent un second cri d'alarme pour sauver la planète, la députation se demande encore si elle pourra un jour remanger des toast à l'avocat.

Outre ces considérations, des voix se sont levées pour faire remarquer un manque de prévoyance du décret dans le cas où la CEBA aurait échoué à estimer correctement les besoins alimentaires de la population. De mauvaises récoltes n'étant pas non plus inenvisageables, les députées sont encouragées à étoffer le décret lors des commissions.

En définitive, nombreuses sont les interventions qui ont décrié les dangers de mesures autarciques drastiques. Se justifiant par l'urgence de la situation, Madame la Ministre se permet d'imposer plus qu'un simple régime alimentaire à l'ensemble de la population. Mais malgré tout, allons-nous conserver un système en roue libre pour des bananes?

Mobilité

Le masque du communisme sur le visage de la bourgeoisie ?



Madame la Ministre de l'ancienne Péjigonie citait ce matin René Char: « La lucidité est la blessure la plus proche du soleil ». Loin de n'user de poésie que pour le simple et doux bonheur de notre ouïe, il faut surtout voir dans son discours un avertissement.

Avertissement sur quoi, pour quoi et pourquoi, pour qui et contre qui ? Tant de questions ouvertes, laissées à l'examen de nos consciences, espérons-le, insoumises. Cependant, le débat sur la proposition de décret de Madame la Ministre Michotte sur la mobilité verte, fut bien éclairant. Loin de créer des dissensions, les interrogations soulevées furent sensiblement les mêmes de la part de nos députées péjigoniennes : quid des catégories professionnelles ignorées par le décret, comme les indépendant.e.s, ou des agriculteur.rice.s et PME, s'interrogent les députées Dielassi et D'Otreppo De Bouvette. De nombreuses lacunes à combler et incohérences à résoudre autour du réaménagement du territoire ou de l'avenir des batteries électriques ont aussi saisi les cœurs de nos parlementaires.

Ou peut-être, avertissement sur qui...? Car comment combler en une dizaine de mois un réseau de transports en commun lacunaire et centralisateur, laissant de côté des campagnes déjà souffrantes qui ne pourront pas, du jour au lendemain, emprunter des navettes ou des bus et devront, ainsi, payer de leur poche ? Décret intriguant, aussi ; vivant en démocratie, ayant l'amour de la chose publique, on aurait pu croire les comptes du Trésor Public Péjigonien transparents... Nous aurait-on dissimulé des sommes d'argent qui auraient pu être redistribuées aux secteurs de la santé, pour soigner nos millions de malades, au social, pour désengorger nos prisons, à l'éducation, pour faire de l'égalité des chances une réalité pour chaque écolier ère et non une fiction?; ou mieux encore, à l'emploi, pour créer de la richesse dans un pays stagnant où nos concitoyen ne s forment une armée de réserve?

Non. Non, nous n'avons pas pu être aveugles au point qu'on ait pu nous dissimuler ces millions qui vont servir à racheter l'entièreté du parc péjigonien, ces millions qui vont permettre d'indemniser en même temps de 0.5€ par kilomètre chaque employée allant au travail en marchant ou à vélo. Car oui, nous savons fermer les yeux sur l'évasion fiscale, et nous savons aussi comment ignorer nos politicien nes qui détournent

l'argent public et embauchent leurs proches. Oui, oui tout cela nous y excellons! Ou peut-être ce financement ne proviendra pas de l'État mais de ces fameuses personnes « ayant une notoriété » en échange du fait qu'iels puissent garder leur véhicule personnel.

Au milieu de cette émulation collective qui pourrait mener à un embrasement de l'hémicycle, demeurons vigilant.e.s. Le masque rouge de la bienséance qui veut tant nous protéger-contre le dérèglement climatique, la pollution de l'air et sûrement de nous-mêmes- pourrait dissimuler la teinte noire et dorée d'un État hyper-policé dont les prérogatives n'auront jamais été aussi étendues.

Et ce n'était que le premier jour. Ainsi, de la même façon que nous avons commencé sur un avertissement du poète René Char, finissons donc également avec lui, sur une note légèrement amère, mais dont je suis certaine, député.e.s, que vous saurez la savourer: « L'impossible, nous ne l'atteignons pas, il nous sert de lanterne ».

Rédigé par Mailys Leprettre



Égalités des chances XY-files

Ça y est, le jour des commissions est arrivé. Le moment pour vous de vous lancer dans l'amélioration et l'harmonisation pour tenter d'atteindre la perfection toujours dans l'abnégation. Après toutes les précédentes élocutions, il faut vous poser les bonne questions. Pour vous aider dans la réflexion, j'ai mené une investigation...

Madame la Ministre pouvez-vous expliquer ce titre Projet de décret visant à promouvoir l'égalité des chances' sachant qu'un clivage pourrait se créer entre les péjigoniens 'modifiés' et les péjigoniens 'naturels' ?

Ce titre signifie que l'objectif fondamental de mon décret est de canaliser ces technologies et de les utiliser dans un but précis :l'égalité des chances. Ce titre vise non pas à insister sur le moyen mais sur l'objectif. Effectivement, il y aura une différence entre ces deux types de citoyens, maintenant on a jamais refusé de commercialiser un traitement ou un médicament parce que d'autres gens choisiraient de ne pas l'utiliser. Ce n'est pas ça le concept de la médecine, on aurait évidemment le choix de ne pas s'en servir mais le choix de certains ne peux pas empêcher d'autres d'en bénéficier.





Vous autorisez la recherche sur l'édition du génome humain mais refuser son application, n'estce pas antinomique? De plus, cela ne risque-t-il pas de créer une exportation scientifique dans les pays où la législation serait moins stricte à ce sujet?

On ne peut jamais savoir ce qu'on fera d'une loi ou d'une autre mais c'est valable pour toutes les lois du monde. On peut faire de la recherche sur tout parce que faire de la recherche librement permet de découvrir des choses qu'on n'aurait pas découverte en les cherchant spécifiquement. C'est justement en cherchant partout, en étant curieux qu'on découvre des choses qui, elles, sont très bénéfiques et très éthiques et qu'on va pouvoir utiliser. C'est pour ça que la recherche est illimitée mais que le décret balise très fort ce qu'on peut mettre en pratique.

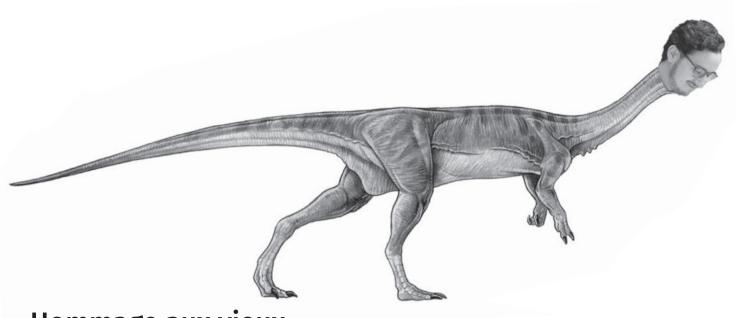
Feriez-vous vous même cette opération si votre futur enfant n'avait pas un handicap mais pouvait participer à l'amélioration de la société ? Pourquoi ?

Si mon enfant peut avoir un handicap je le ferais. J'ai l'impression que si des recherches en matière de génétique montre que le déficit d'empathie ou l'empathie est relié à la génétique, je pense que oui. Je voudrais que mon enfant ne parte pas avec un déficit d'empathie dans la vie. C'est quelque chose qui moi, personnellement, dans la vie me pose un problème. Mais c'est clair que l'éducation joue un rôle fondamental là dedans. Ce seraient important pour moi que mon enfant ne parte pas avec un déficit d'empathie ce serait trop grave.

Pour finir, 'Vos enfants ne sont pas vos enfants' Khalil Gibran que pouvez-vous répondez à cela?

Effectivement, les parents posent un choix pour l'enfant qui n'est pas encore né et qui peut encore moins donner son avis. Maintenant, lorsqu'un enfant est malade c'est bien les parents qui décident de le soigner ou non. C'est pareil quand une personne inconsciente ou une personne qui a un handicap à un problème. On prend des décisions pour ces gens pour les soigner et je pense que c'est quelque chose de très noble. Et au-delà de ça, je pense que les parents prennent un milliard de décision qui ont un impact sur leurs enfants. L'éducation c'est quelque chose de très intrusif. Les parents décident de baptiser leurs enfants ou non, ils décident de leurs religion, école, cours de foot ou de danse. Cette modification est un choix parmi des milliers, sauf qu'on ne peut pas présumer si l'enfant aime le foot mais on peut présumer qu'il aime être en bonne santé.

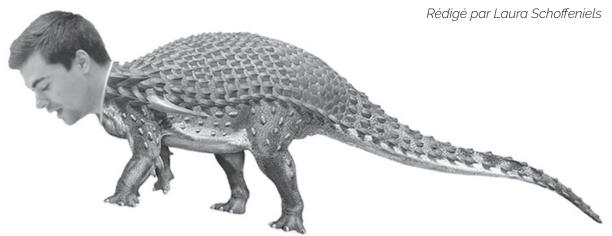
> Madame la Ministre Chloé Leroy Interwievée par Laura Schoffeniels



Hommage aux vieux Les PJnosaures

Loin des steppes arides péjigoniennes, le Wisseminus Amimirex (connu aussi sous le nom du « Mitigé »), est le dernier représentant de la famille des Djellababus. Il est désabusé et assombri tant par le spectacle de la débauche dans laquelle certain·e·s membres de la députation se vautrent que par le verbe simple et vulgaire. Il n'y a pas de doute : c'était mieux avant. Où est le temps où le régime des député·e·s se constituait essentiellement de livres d'un philosophe libanais du XIXème siècle ? Où sont les redingotes. favoris et autres cardigans, bretelles, nœuds papillons si élégants? « La jeunesse paresse et se vautre dans l'allégresse. » m'a-t-il confié hier soir. Si un brin de nostalgie vous prend, venez trouver notre vice dinosaure d'honneur, il sera ravi de vous montrer ses vieux bouquins poussiéreux et rongés par les mythes.

Le Samyx Desguinocéraptor est habitué à se balader gaiement dans des champs privés remplis de pâquerettes. Il n'a de cesse de s'émerveiller du progrès et du bouillonnement d'idées jeunes, nouvelles et tellement stylées. Même si quelques fois, il se voit rattrapé par ses émotions. Autrefois par exemple, épris par son devoir citoyen, il posa sur la table de l'hémicycle une poubelle. Mais ce n'est pas tout : rattrapé par sa fougueuse jeunesse, il quitta aussi une commission québécoise en plein débat. Ceci illustre bien son caractère de merdosaure. Mis à part ces quelques écarts, c'est un dino sensible qui ne cherche qu'à devenir copain avec ses futurs copains. Libéraliste déchu, il aime rocker et swinger avec de jeunes demoiselles. Toujours vêtu de son costume de jeune premier des années 20, avec le charme qu'on lui connaît, il n'hésitera pas à vous imposer son bonheur, sa joie de vivre et surtout son amour pour les boxers.



Les brèves péjigoniennes

Coco, caca?

Tendez l'oreille mes ami·e·s, n'entendez-vous pas ? A l'heure où le sleep well se tourne vers ses sandwiches bien en chair, des clameurs s'élèvent. Une contestation aux effluves sanglantes s'immisce dans les conversations. En cheval de bataille, une question : « nos chers ministres auraient-ils vendus leurs @âmes au diable communiste ? »

Nationalisation, abolition de la propriété privée, coopérativisme, tant de mesures à vous faire frémir ce bon vieil oncle Sam. L'avenir de notre Péjigonie ne pourrait donc s'imaginer autrement que sous le fagnon vermeille d'un peuple en colère ? La question est légitime et importante à cerner pour désamorcer nos peurs et envisager le débat de manière plus saine. Beaucoup ont tendance à se réfugier derrière des idées appartenant à leur classe politique sans plus dévelop-

per leur avis personnel, à la mode «Hello fresh ». Ce qui, dans le cas présent, reviendrait alors bien, à vendre son âme. Allons-nous nous braquer longtemps encore sur ce clivage ancestral gauche-droite ou bien enfin envisager une alternative « révolutionnaire » dans la manière dont nous concevons la vie en société sous tous ses aspects ?

N'en déplaise à certains vieux de la vieille du système politique actuel, c'est bien avant tout dans la forme que s'amorceront les changements qui transcenderont la société dans les années à venir. Dès lors, limiter son panorama idéologique à telle ou telle famille politique en reviendrait à se mettre des œillères et de sacrés bâtons dans les roues dans la course au progrès qui est la nôtre.

Rédigé par Alicia Kempeneers

Le pouvoir péjigonien, pouvoir démocratique ou organisation sectaire?

Péjigonie. Tes vastes étendus de plaines vertes, tes lacs insondables recelant de mystères insoupçonnés. Péjigonie, royaume de mon enfance qui a su protéger ta langue inusitée de l'influence angliciste du monde. Manu Militari le chantait il n'y a même pas quatre ans, pour nos cousin·e·s: « moi ma langue est sous respiration subventionnée / notre culture est une vieille fille que personne veut épouser ». Péjigonie, terre de tant de beautés, aujourd'hui, je me méfie.

Je me méfie, oui !, car qu'est-ce qui aurait poussé autant de député·e·s d'horizons différents à venir débattre ici ? L'amour de la démocratie, ou la volonté de « perpétuer une tradition » entre peuples ? Vraiment ?

Gardez-vous, péjigonien·ne·s, de chimères fantasmagoriques, car derrière chaque mot de

liberté murmuré peut se cacher un obscur dessein. Ma mentor, Rita Skeeter, me le disait toujours : « que ta plume acérée se pique à tout mensonge gonflé ». C'est pourquoi le doute subsiste... Le PJ, réelle ouverture humaniste, ou complot mondial dirigé par les Illuminatis ? En effet, nous ne pouvons pas nier l'action de propagande engagée par les membres du CA qui ont envahi locaux universitaires et réseaux sociaux, allant même jusqu'à envoyer un de ses membres Outre-Atlantique pour en ramener des ota... invités de marque. Et arrivés au soir, quelle surprise de voir cette fine fleur de l'intelligentsia francophone buvant une bière en pyjama. Coïncidence, vous pensez vraiment ?

Souvenons-nous: « Ignorance is strength ».

Rédigé par Maïlys Leprettre

L'écholérique

De la liberté d'être dégouté·e

Encore une présentation de plus s'était-on naïvement dit... Mais la présentation de la cheffe de groupe Maëlle de Brouwer a suscité une vive surprise dans l'assemblée ce lundi après qu'elle ait osé nous décrire le prétendu calvaire vulgaire ressenti par les femmes durant leurs règles. Tout le monde n'a pas les mêmes préoccupations mais de là à penser que les femmes devraient avoir le droit de s'exprimer sur le sujet? Et quoi encore? Est-ce qu'on ne veut pas non plus les plaindre alors que les hommes ont aussi leur lot de douleurs à gérer? Il serait peut-être temps de se rendre compte qu'on ne peut pas non plus sans cesse aider les femmes juste parce qu'elles ont une maladie mensuelle que personne ne leur a demandé d'avoir...

Pour nous rendre compte de l'impact du sujet, nous avons interrogé un participant, Gabin, qui admet volontiers avoir un avis fort mitigé quant à cette intervention. S'il est d'accord pour dire que la liberté d'expression est un thème qui le touche, il avoue ne pas se sentir encore prêt à faire confiance à des êtres incapables de retenir leurs immondes flux corporels. Lui, quand il est allé au restaurant et qu'il a eu la mauvaise idée d'inquigiter un plat un peu trop chargé en épices pour son propre bien, est-ce qu'il s'est plaint des douleurs qui ont suivi? Est-ce qu'il a fait tout un foin des accidents qui ont failli lui arriver en route? Et bien non, il n'en a pas fait tout un steak de soja alors que la situation était pourtant beaucoup plus critique! La vraie question derrière tout cela, c'est de savoir si finalement les hommes ne seraient pas les plus à plaindre de devoir supporter ces balivernes sur des maux plus que superflus.

Rédigé par Julie Pyl et Virginie Stranart

Carte blanche **Décret Mobilité: Les pneus crevés du progrès**

Le premier janvier 2019, en revenant du réveillon, on vous rappellera aux informations de minuit que le véhicule que vous êtes en train de conduire pour regagner votre domicile sera saisi et racheté le lendemain par le Ministère Michotte. Vous serez alors dans l'incapacité de vous rendre au travail le 2 janvier par vos propres moyens, et vous devrez vous rabattre sur les deux bus qui desservent votre village le matin, dont le bus scolaire que prennent vos enfants.

Du véhicule hippomobile au véhicule automobile, l'évolution des moyens de locomotion a montré le désir de l'Homme de jouir pleinement de sa liberté de se déplacer, et ce de plus en plus vite depuis deux siècles. Cette évolution, qui a toujours été synonyme de progrès, va s'arrêter suite aux restrictions des libertés individuelles promulguées par ce décret lancé à pleine vitesse sur l'autoroute de la déraison.

Ce décret urbano-centré témoigne d'un certain mépris envers les villages et les zones rurales qui constituent la majorité du territoire de la Péjigonie. Rien que ce constat devrait pousser la Ministre à faire marche arrière. Le décret ne prend

pas en compte les contraintes de vie en zone rurale, et prévoit de délaisser gravement toute agglomération de moins de 5000 habitant.e.s. Comment fonctionneront correctement les indépendant.e.s, TPE et PME installé.e.s dans les provinces? Devront-ils/elles prendre le bus pour effectuer des prestations chez les particuliers? Comment les ménages vont-ils/elles s'organiser pour faire les courses? Partir en vacances?

En plus de tout ça, la puce électronique (la ministre connaît-elle l'œuvre d'Orwell ou s'en estelle inspiré) et la collectivisation des véhicules montrent que le but du décret n'est pas uniquement la transition écologique, mais bien l'instauration d'un régime staliniste de planification et de restriction des libertés. Cela, avec la collectivisation des médias, la planification agraire et la formation d'une nouvelle espèce humaine génétiquement modifiée, fera rentrer la Péjigonie dans une nouvelle ère, marquée par la dérive totalitaire d'un gouvernement qui n'a pas compris les leçons de l'Histoire.

Rédigé par les députés Vivien Meurice, Louis Mores et Cory Zegbe

Carte blanche

Une mesure «communiste et rétrograde»

Comme le disait Jean-Jacques Rousseau « quand un peuple ne défend plus ses libertés et ses droits, il devient mûr pour l'esclavage ».

Le projet de loi de Madame la Ministre Michotte sur la mobilité est louable dans son idée principale, étant une mobilité plus verte, moins polluante. Bien sûr, je pense que cela va de soi que personne dans l'hémicycle, sinon les hypothétiques sympathisants de grandes industries pétrolières, ne va s'opposer à l'idée de « transition » de mobilité, en vue de transports moins polluants, plus écologiques, plus en corrélation avec l'écosystème dont nous dépendons, soyons-en conscientes. Cependant, la solution que propose Madame la Ministre, à savoir : l'abolition de la propriété privée sur la voiture, s'écarte d'emblée du projet de progrès qu'elle sous-entendait dans sa mobilité verte. Entendons-nous sur une distinction fondamentale à faire à l'heure d'aujourd'hui dans les débats, qui est celle du clivage entre le progrès, synonyme d'amélioration, et dérive, synonyme de détérioration. Comme le disait la citation utilisée pour introduire cette intervention, l'abrogation de libertés et de droits n'est rationnellement pas un progrès en soi.

La possibilité d'être autonome dans la mobilité, d'avoir une gigantesque valise transportable pour les vacances ou les courses; la jouissance de pouvoir aller au travail ou à ses cours, ou même encore à ses entretiens ou ses consultations médicales sans être soumis aux contraintes des transports en commun; soit, d'être libre d'aller où l'on veut, quand on veut, et ce sans dépendre de dispositifs de l'Etat qui, ne le nions pas, sont en grêle quand ils ne sont pas en retard; cela, c'est du progrès.

Enlever ce droit, interdire la propriété privée sur ce progrès acquis et quasi-nécessaire au quotidien par sa praticité, est une mesure communiste et rétrograde. L'améliorer, en incitant — et non en obligeant — le·la citoyen·ne à se diriger vers une mobilité alternative de meilleure qualité, même l'alternative en soi du pétrole afin de rendre la voiture verte en son essence (sans mauvais jeu de mot) est une solution bien plus progressiste et réaliste que la solution simpliste de son abolition, qui ne mènera finalement qu'à un retour en arrière.

Rédigé par le député Axel Nagy

La caricature (supplémentaire) du jour **Les aventures d'un Filo**







Parlement Jeunesse Wallonie-Bruxelles, 22e édition

En cas de problème : Vincent Martin-Schmets 0497/78.07.72 Thomas Ravanelli 0474/10.30.65



Ont participé à ce numéro...

Rédaction:

Laurent Backaert, Virginie Stranart, Hadrien Courcelles, Julie Pyl, Laura Schoffeniels, Maïlys Lepettre, Alicia Kempeneers.

Photographes:

Julie Delvigne, Odile Vanhellemont

Mise en page : Arshia Azmat Illustrations : Tom Lewalle

Retrouvez-nous:



Parlement Jeunesse Wallonie Bruxelles



@PJ_WB

www.parlementjeunesse.be